



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prolifération de moustiques tigres aux Pavillons-sous-Bois

Question écrite n° 13738

Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la prolifération des moustiques tigres dans la région Île-de-France. Cette prolifération pose des problèmes de santé publique. Mme la députée a été maintes fois interpellée par les habitantes et habitants des Pavillons-sous-Bois à ce sujet. Ainsi Santé publique France faisait état à l'été 2022 d'un nombre élevé de cas d'arboviroses (maladie transmise par le moustique) en Île-de-France et parmi eux, 71 cas de dengue et 8 cas de chikungunya. En Seine-Saint-Denis étaient décomptés 9 cas de dengue et 1 cas de chikungunya. Cela au point que la région Île-de-France a été placée en alerte rouge à l'été 2022. Cette situation pousse le comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires à craindre des flambées de dengue, zika et chikungunya au cours des prochains étés dans un avis du 5 avril 2023. Est notamment évoqué le risque important de cas de dengue pendant la tenue des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Selon l'agence régionale de démoustication, cette espèce extrêmement invasive ne peut plus être éradiquée. Il convient dès lors de développer des politiques publiques en mesure de limiter la prolifération et de se protéger. L'Agence régionale de santé a mis en place différents kits à destination des particuliers et des collectivités territoriales pour les sensibiliser à cette question. Elle demande quel bilan est tiré par le ministère de la santé sur les politiques de prévention et sensibilisation sur les moustiques tigres. Elle demande quelles réflexions sont menées pour intégrer la lutte antivectorielle aux plans d'urbanisme. Elle demande quelles pistes sont envisagées par le Gouvernement pour accompagner les communes et notamment celle des Pavillons-sous-Bois et évaluer l'impact sur la faune et la flore des différents projets d'aménagement urbain. Enfin, elle demande quelles mesures sont envisagées à l'approche de la tenue des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 pour limiter le risque de dengue.

Données clés

Auteur : [Mme Nadège Abomangoli](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13738

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11117

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)